

International

# LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ÉCONOMIE MAROCAINE : DÉFIS ET EFFETS D'ENTRAÎNEMENT

Kako Nubukpo

01/07/2019

**En quelques années, le Maroc est devenu le deuxième investisseur africain sur le continent, a réintégré en 2017 l'Union africaine après plus de trente ans de retrait et a émis le souhait de rejoindre la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Kako Nubukpo analyse l'évolution de l'économie marocaine depuis une vingtaine d'années et ses relations économiques – et ses perspectives – avec l'Union européenne et la CEDEAO.**

## Introduction : un Royaume à la croisée des chemins

À l'approche du nouveau millénaire, en 1998, le Maroc franchissait une étape considérée comme un tournant fondamental dans le cheminement politique contemporain de cet État-nation en mettant en place un gouvernement dit d'« alternance politique » qui porta à la tête de l'exécutif l'opposant de toujours du roi Hassan II, le socialiste Abderrahmane Youssoufi. Jusqu'alors perçu comme peu capable d'innovation dans la mise à niveau de son système politique, le Royaume démontra alors une grande capacité à se réformer de l'intérieur.

Vingt-deux ans plus tard, et alors que le pays a vu arriver à sa tête en 1999 un jeune roi de trente-six ans, Mohammed VI, le Maroc a ouvert et concrétisé de nombreux chantiers sur les plans économiques, sociaux et politiques. Bien qu'ayant insuffisamment progressé dans plusieurs domaines, dont la résorption des inégalités, la réforme de l'éducation ou encore la mise à niveau du système de santé, le pays fait désormais figure de laboratoire d'une trajectoire de développement intéressante à analyser, notamment de par son positionnement euro-africain et son ambition de devenir le « hub » économique en direction du continent.

C'est dans cette perspective que nous nous sommes attachés dans cette analyse à examiner la transformation structurelle de l'économie marocaine afin d'en faire ressortir réalisations et défis,

ainsi que ses effets d'entraînements potentiels en zone subsaharienne.

Dans un environnement global caractérisé par un ralentissement de la croissance de l'économie mondiale ayant notamment impacté celle de l'Union européenne depuis la crise financière de 2008, l'économie marocaine a progressé en termes réels à un taux annuel moyen de 4,2% entre 2000 et 2019. Sur la même période, la population s'est accrue de 1,25% annuellement, portant le nombre d'habitants du pays à plus de 34 millions en 2019. Le PIB réel par habitant qui était de 1972 dollars en 2000 (en dollar constant de 2010) s'élève désormais à 3292,44 dollars en 2017, soit un rythme annuel de croissance de près de 2,8% et une progression globale de 66% en deux décennies. L'analyse des indicateurs macroéconomiques de ces trois dernières années montre que le Maroc a connu une croissance économique de 4,1% en 2017, 3% en 2018, et envisage une prévision de 2,9% en 2019. L'accroissement de la valeur ajoutée primaire a été de 13,2% en 2017 et 3,8% en 2018. On relève un rythme modéré de croissance des activités non agricoles, passant de 2,8% en 2017 à 2,9% en 2018, et à 3,1% en 2019.

Derrière ces taux de croissances enviables, quelles sont les transformations en cours ? Plus généralement, quels sont les défis actuels et futurs de l'économie marocaine ? La première partie de la note analyse les ressorts de la croissance économique marocaine sur les vingt dernières années ; la seconde identifie les perspectives de transformation structurelle de l'économie marocaine dans le souci d'obtenir une croissance inclusive et durable.

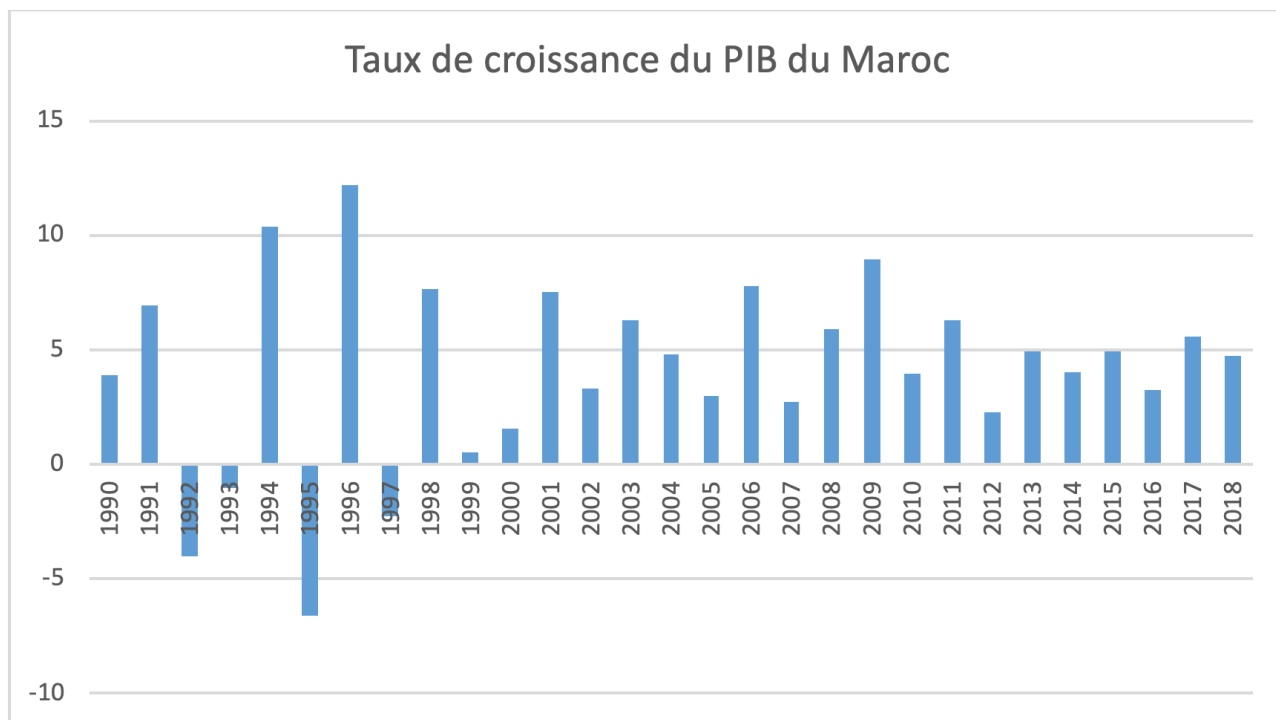
## Structure de l'économie marocaine

La croissance du PIB réel du Maroc est établie en moyenne à 4,48% sur la période 2000-2017, avec une croissance de 5,59% en 2017 contre 1,59% en 2000. Malgré une croissance économique sinusoïdale sur la période 2000-2017, l'économie marocaine demeure résiliente. Le niveau de croissance économique moyen est resté au-dessus de celui des pays d'Afrique du Nord (3,42) et de l'ensemble des pays africains (4,32). Le pays a donc réalisé des performances remarquables au cours de ces dernières années. Le niveau du déficit du solde courant de la balance des paiements est estimé à 3,8% du PIB en 2018, en légère hausse par rapport à 2017. Cette augmentation est due à essentiellement à une politique d'importation du pétrole et des biens d'équipement partiellement compensée par les recettes touristiques et les transferts des migrants.

### Graphique

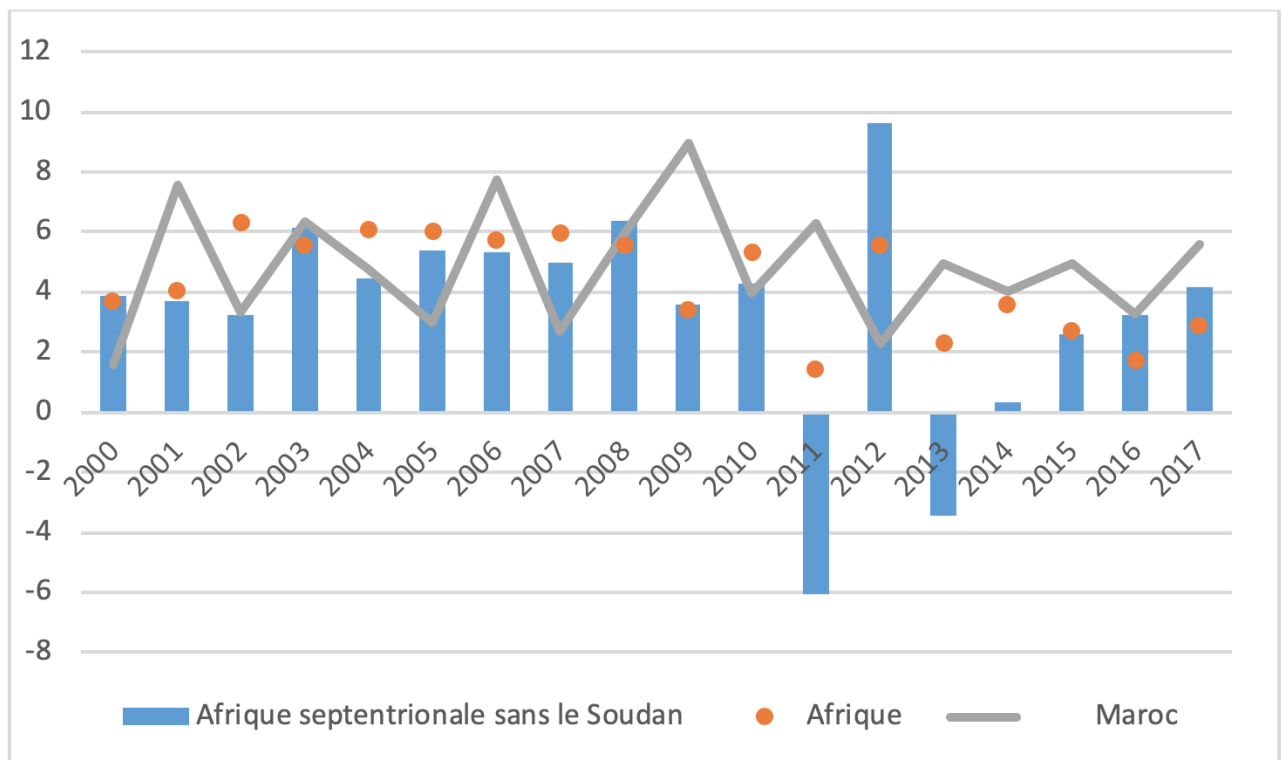
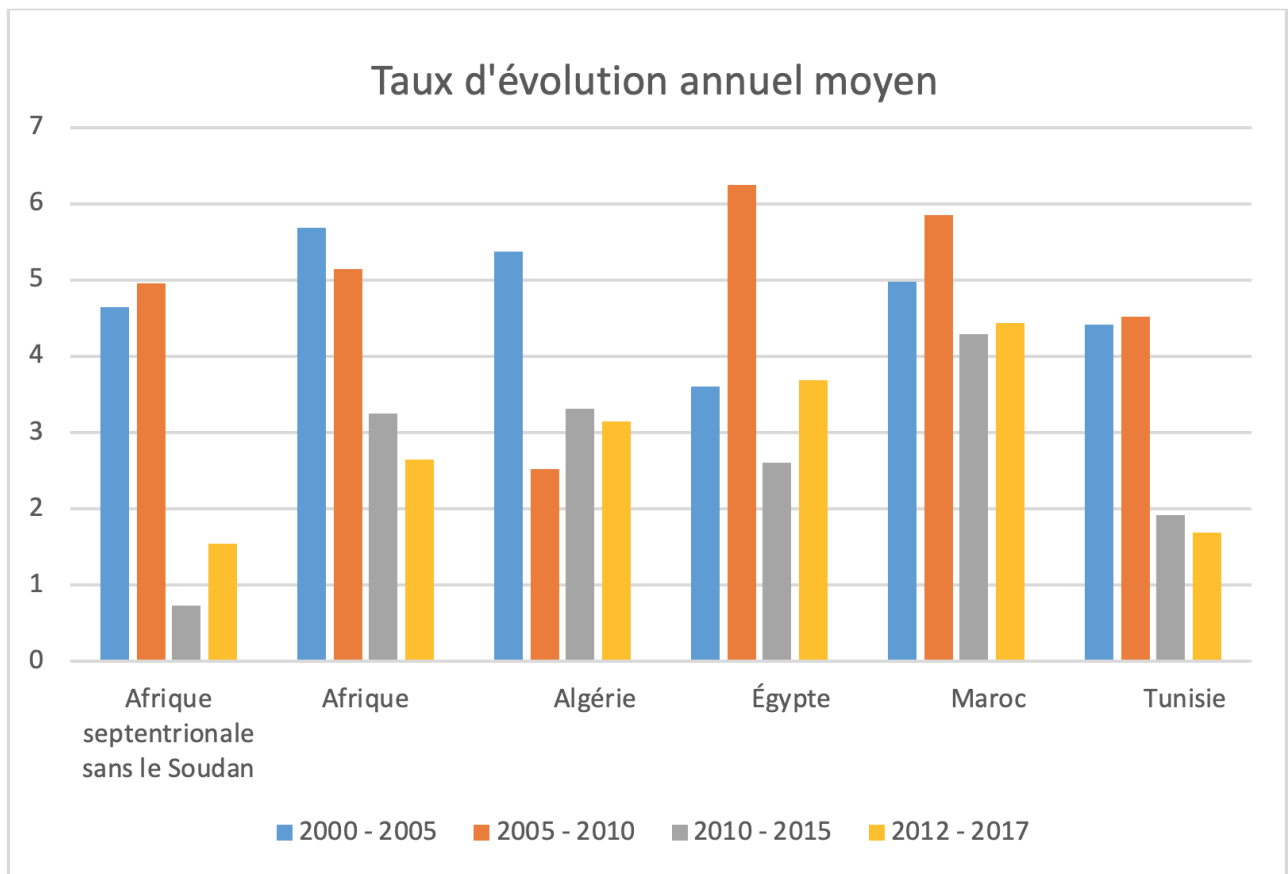
1

: Taux de croissance du PIB du Maroc (1990-2018)



Source : Auteur à partir des données de la CnuCED, 2019.

**Graphique 2 : Taux de croissance du PIB réel (Afrique, Afrique du Nord, Maroc)**



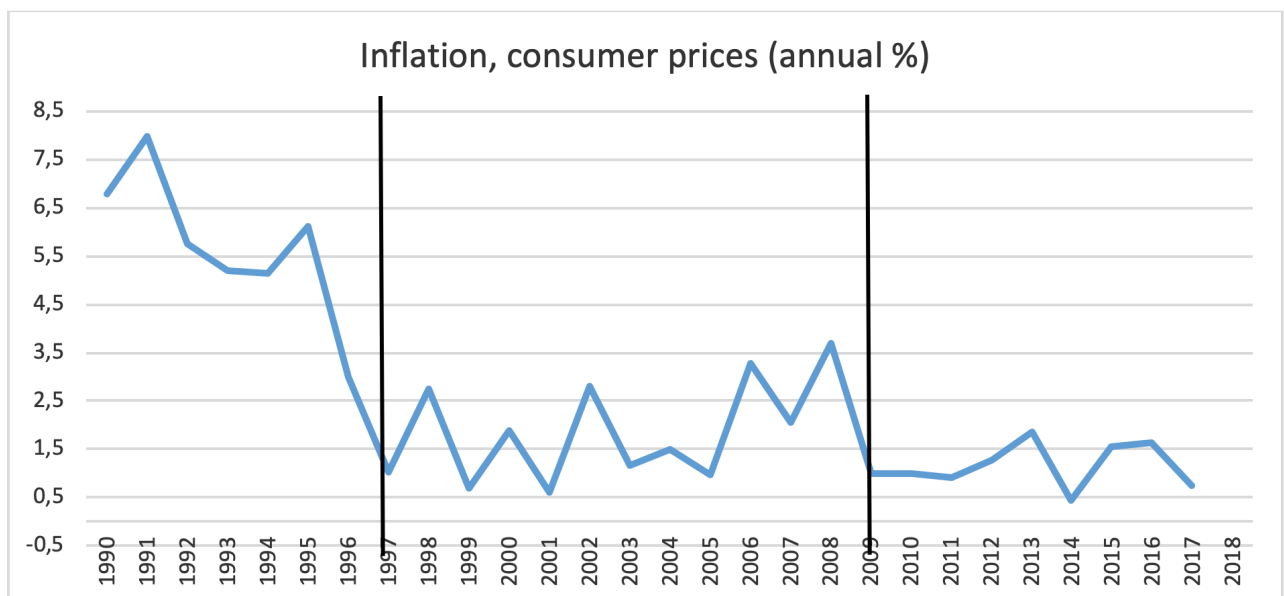
Source : Auteur à partir des données de la CnuCED, 2019.

Analysé sur les temps longs, le niveau d'inflation a connu une nette décélération sur la période 1990-2018. Trois grandes phases peuvent être distinguées : 1990-1997, 1997-2009 et 2009-2018. La première phase est celle d'une inflation forte avec diminution progressive, la deuxième phase est celle d'une instabilité inflationniste ; quant à la troisième phase, elle est caractérisée par une stabilisation de l'inflation à un faible niveau. Dans ce contexte, il y a lieu d'affirmer que le Maroc a réussi à effectuer sa transition en matière de maîtrise de l'inflation, créant les conditions d'un climat favorable à l'accroissement des investissements directs étrangers (IDE).

### Graphique

3

: Inflation, indice des prix à la consommation (% annuel)

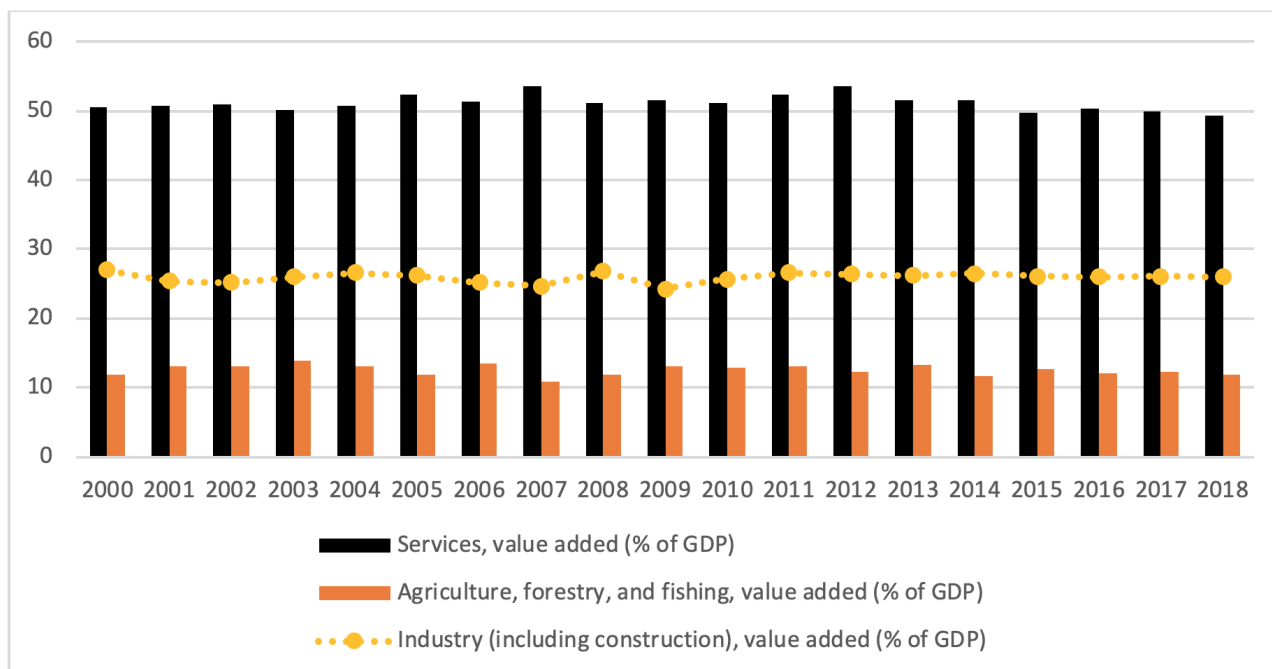


Source : Auteur à partir des données de WDI, 2019.

## Le diptyque « secteurs secondaire et tertiaire » : pierre angulaire de la croissance marocaine

L'analyse des secteurs de l'économie marocaine sur les vingt dernières années révèle que la composition sectorielle du PIB reste marquée par l'importante domination du secteur des services (51,17%) suivie du secteur industriel (25,93%) et enfin du secteur agricole (12,58%).

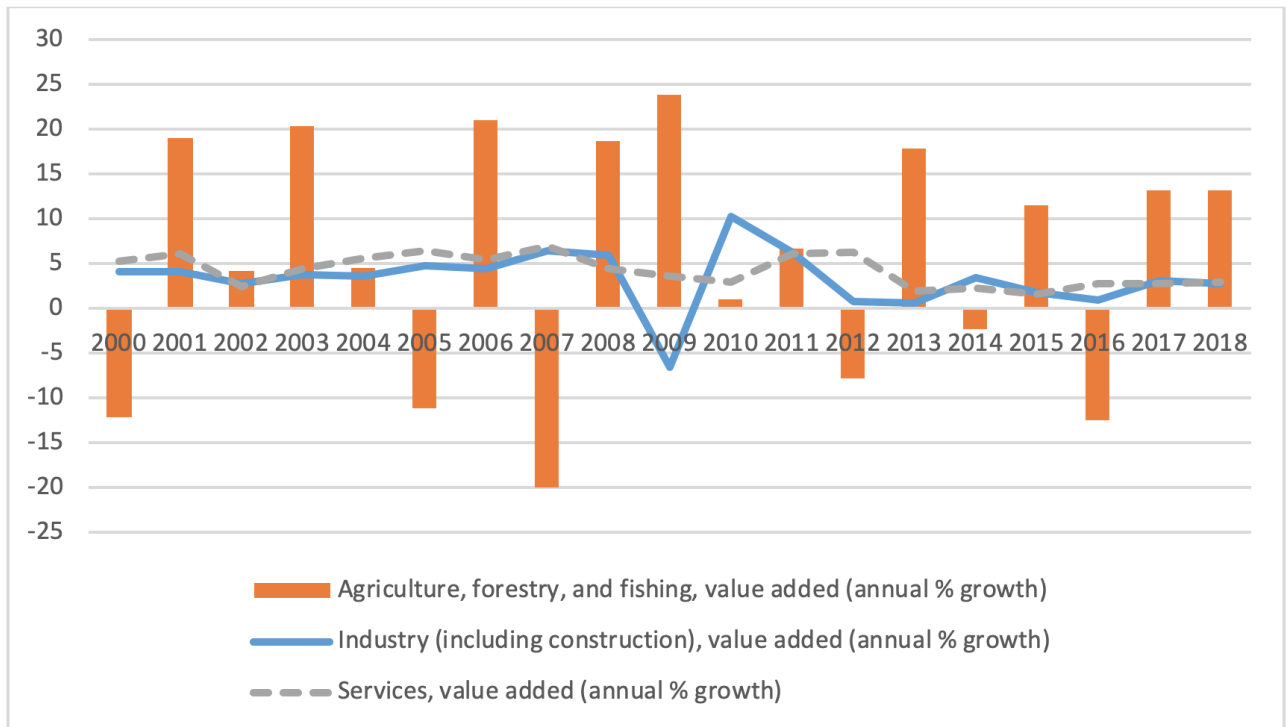
**Graphique 4 : Valeur ajoutée sectorielle à la croissance du PIB (en pourcentage du PIB)**



Source : Auteur à partir des données de WDI, 2019.

Comme souvent, la croissance de la production du secteur agricole est plus irrégulière que celle des autres secteurs. Sa volatilité mesurée par le rapport entre l'écart de production et la moyenne constitue presque le triple (14,52) de celle du secteur tertiaire (5,13). Cette irrégularité résulte notamment des sécheresses conjoncturelles de ces deux dernières décennies, dans un contexte où l'agriculture constitue la principale source de revenus en zone rurale. La contrainte hydrique a notamment affecté la production agricole en augmentant la volatilité des revenus agricoles. Cette situation a été source d'exode rural et a contribué à l'urbanisation rapide du Royaume et notamment à l'hypertrophie démographique de l'axe Kénitra-El Jadida, véritable poumon économique du pays.

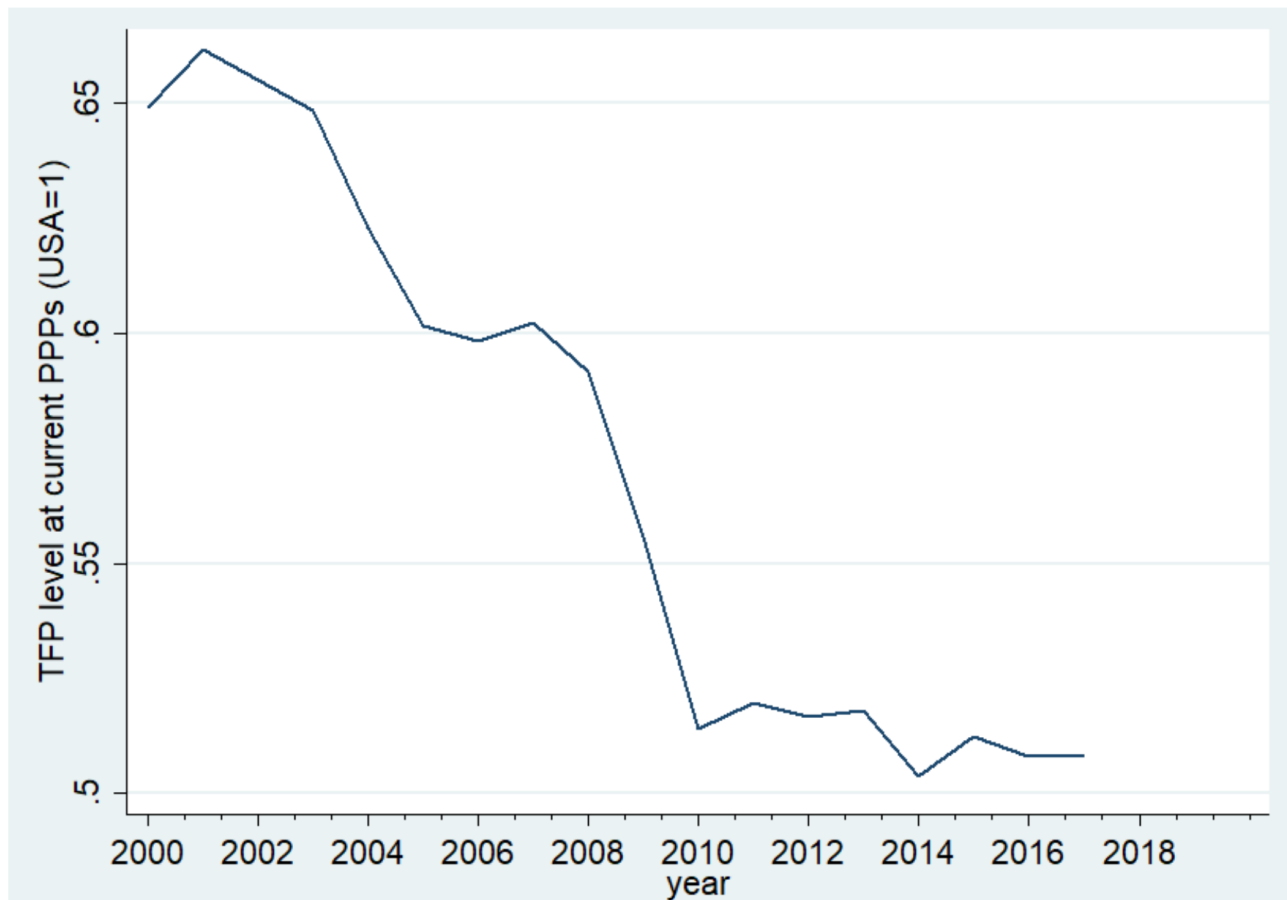
**Graphique 5 : Taux de croissance des valeurs ajoutées sectorielles de l'économie marocaine**



Source : Auteur à partir des données de WDI, 2019.

L'analyse de la productivité globale des facteurs de l'économie marocaine montre que sur la période 2000-2018 la productivité globale des facteurs a connu une décélération.

**Graphique 6 : Productivité globale des facteurs (PGF) du Maroc (2000-2018)**



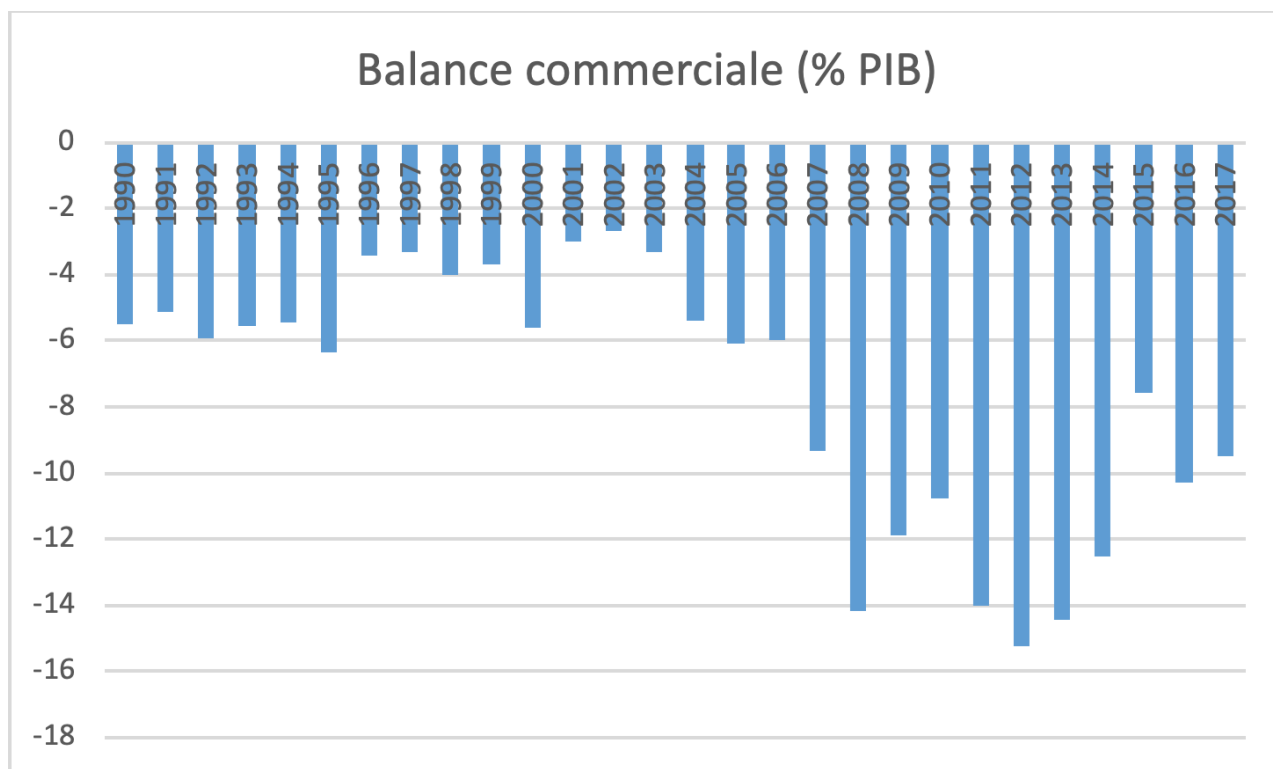
Source : Auteur à partir des données de WDI, 2018.

## Profil commercial

### Ouverture commerciale

Les résultats montrent que le Maroc s'est ouvert progressivement au commerce international. La balance commerciale a été structurellement déficitaire sur la période 1990-2017. Ce constat témoigne de ce que les politiques d'ajustement structurel (PAS) – dictées par le FMI – au début des années 1980, axées sur la promotion des exportations marocaines, n'ont pas apporté les résultats escomptés, permettant de créer les conditions d'une réforme structurelle aboutie de l'économie marocaine. Le tissu productif marocain reste relativement faible par rapport à son plein potentiel et le pays demeure en partie vulnérable aux chocs macroéconomiques exogènes. Aussi, depuis les années 1990, deux phases dans le domaine des performances commerciales peuvent être observées. Une première phase couvre la période 1990-2006, et la deuxième s'étend de 2007 à 2017.

La première phase a été marquée par une stabilisation du déficit commercial autour de 4% du PIB. En revanche, la seconde se caractérise par une augmentation du déficit avec un niveau moyen de 11,80% du PIB.



Source : Auteur à partir des données de WDI, 2018.

Paradoxalement, on constate que l'aggravation du déficit commercial au milieu des années 2000 coïncide avec une meilleure insertion du Maroc dans la chaîne mondiale de valeur, notamment dans les secteurs dits « métiers mondiaux du Maroc » (MMM) ayant entraîné une transformation profonde de la nature des biens exportés. À partir de 2014, le premier produit exporté par le Royaume devient l'automobile (grâce à une collaboration avec Renault), détrônant le traditionnel phosphate. Selon plusieurs experts, le pays devrait même dépasser la production automobile de l'Italie à partir de 2021, avec une capacité de mise sur le marché d'environ un million de véhicules par an. L'aéronautique (présence de Safran, Bombardier signe d'une clientèle internationale diversifiée) ou encore les services délocalisés (*offshoring*) connaissent une trajectoire similaire à celle de l'automobile. Conformément au plan d'accélération industrielle (PAI), le royaume présente une économie renouvelée et s'insère dans un marché à forte valeur ajoutée, facilitée par la création de zones économiques spéciales (ZES) ou par des parcs attractifs offrant des services adaptés aux entreprises comme Casanearshore. En dépit d'un véritable saut qualitatif, un des objectifs sur les moyen et long termes reste de ne pas s'enfermer dans une dynamique de services « low cost ».

Ainsi, même si le déficit commercial s'est aggravé depuis 2007, il traduit d'abord une augmentation substantielle des consommations intermédiaires dédiés aux MMM. De fait, c'est en devenant une nouvelle puissance exportatrice industrielle que le Maroc a pu accroître considérablement ses importations.

## Commerce de marchandises

### Principaux partenaires commerciaux

L'analyse du profil commercial du Maroc sur la période 2001-2018 peut être effectuée par rapport aux niveaux d'importation et d'exportation. En procédant à une classification en termes des dix meilleurs importateurs de produits marocains et fournisseurs du Maroc, la France se retrouve en tête avec 25,48% d'importation de produits marocains contre 15,64% d'exportation vers le Maroc. La dixième place est occupée par la Belgique avec une part de 3,23% du total des produits exportés par le Maroc. Le Royaume-Uni est le dixième pays exportateur de produits vers le Maroc avec une part de 2,65%.

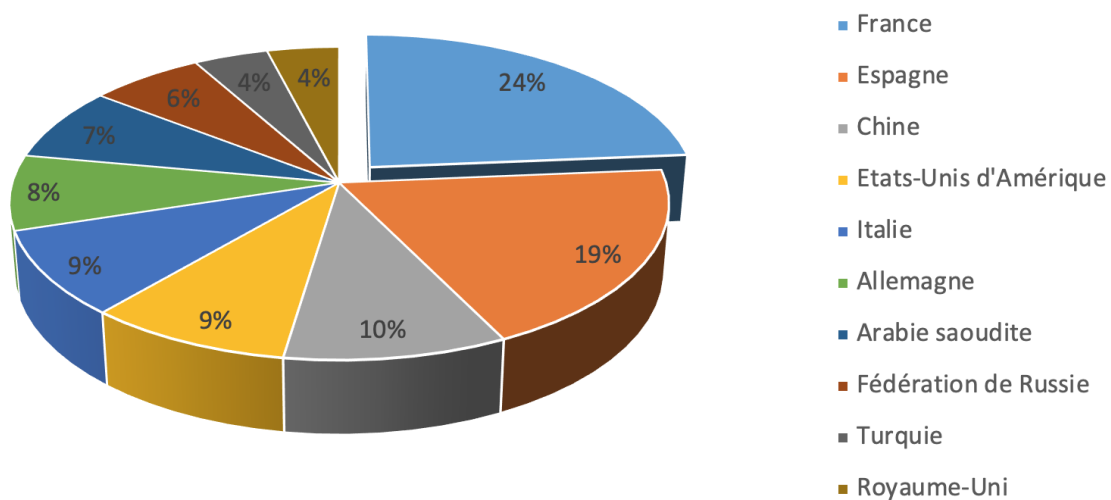
Parmi les dix premiers pays importateurs de produits marocains se trouvent, après la France, l'Espagne (19,54%), l'Italie (5,53%), le Royaume-Uni (5,33%), l'Inde (5,21%), les États-Unis (4,56%), le Brésil (4,25%), l'Allemagne (4,16%), les Pays-Bas (3,57%) et la Belgique (3,23%). Ces dix premiers clients du royaume marocains représentent en moyenne 73,13% de l'ensemble des exportations marocaines.

### Graphique

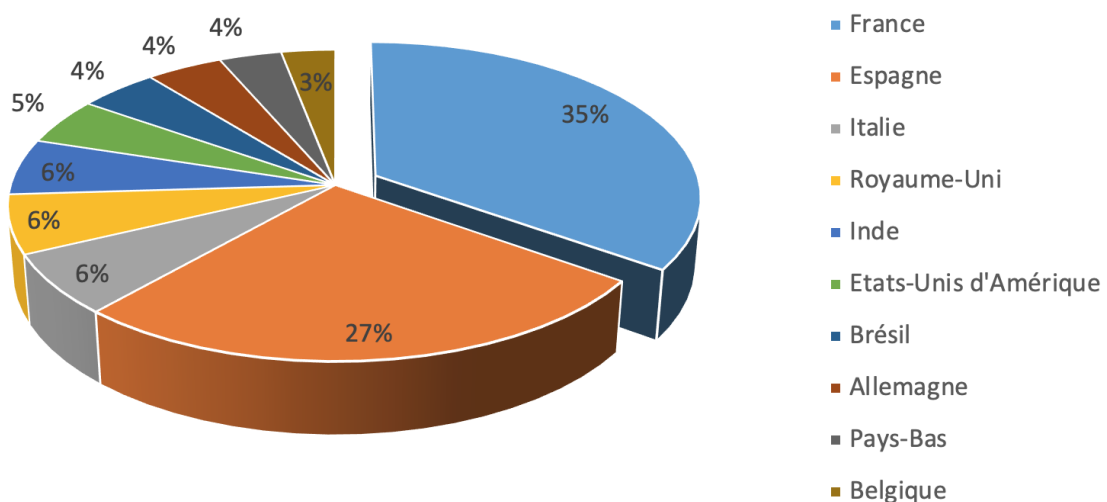
7

**: Part des importations des 10 meilleurs fournisseurs**

Importation moyenne du Maroc sur la période 2001-2018



Exportation sur la période 2001-2018



Source : Auteur à partir des données d'UN COMTRADE, 2018.

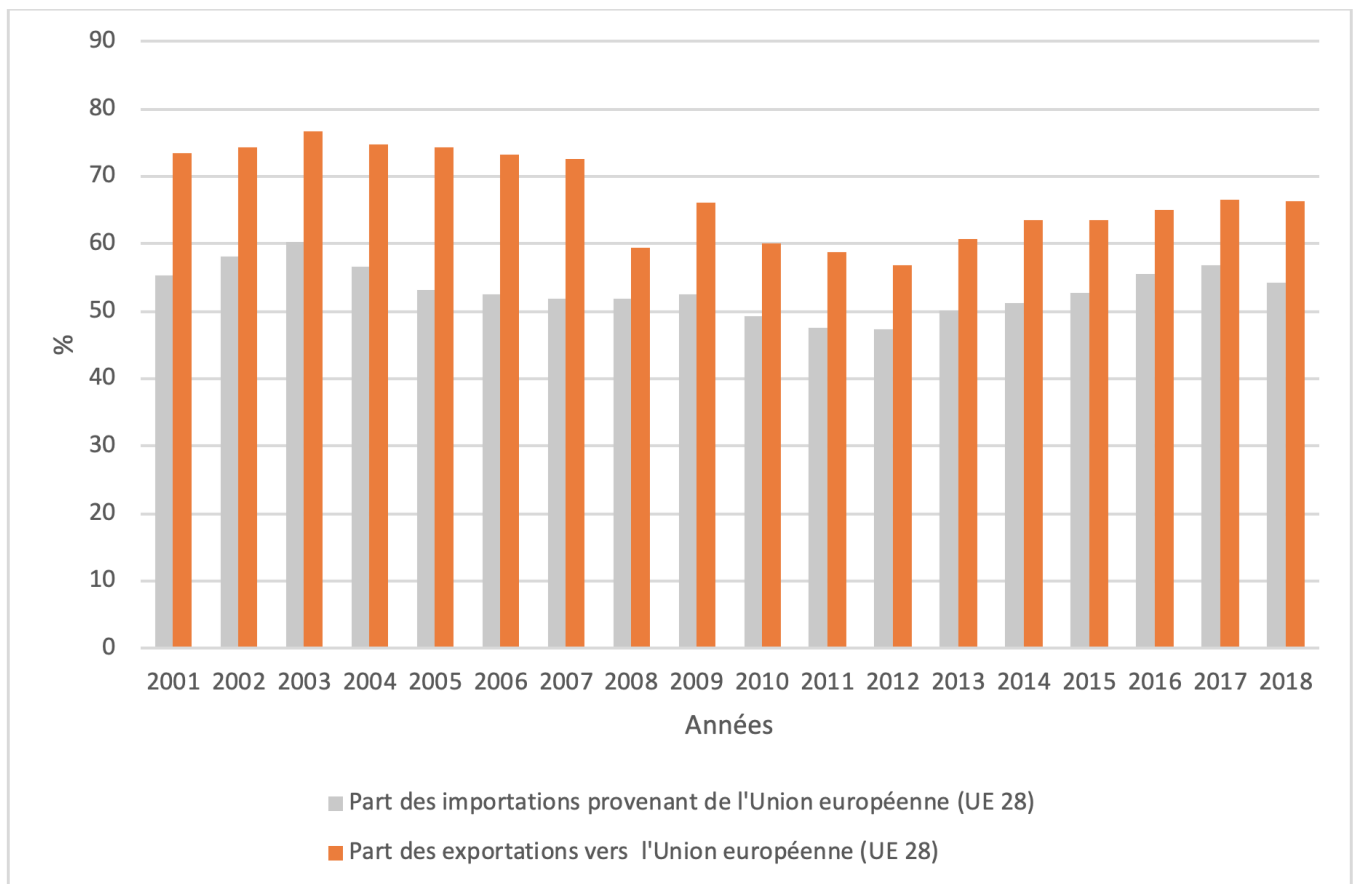
## Évolution des échanges commerciaux avec l'Union européenne

Sur la période 2000-2018, l'Union européenne représente le principal exportateur vers le Maroc : les importations moyennes en provenance de l'Union européenne représentent, quant à elles, 53,15% du total des importations marocaines. À titre de comparaison, les exportations marocaines en direction de l'Union européenne représentent 66,98% de l'ensemble des exportations marocaines. Le principal fournisseur du Maroc sur durant cette période a été la France avec 15,64% du niveau total des importations. Les autres fournisseurs sont, par ordre décroissant, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Belgique, le Portugal et la Pologne.

### Graphique

8

**: Part des importations provenant de l'Union européenne en pourcentage du total des importations**

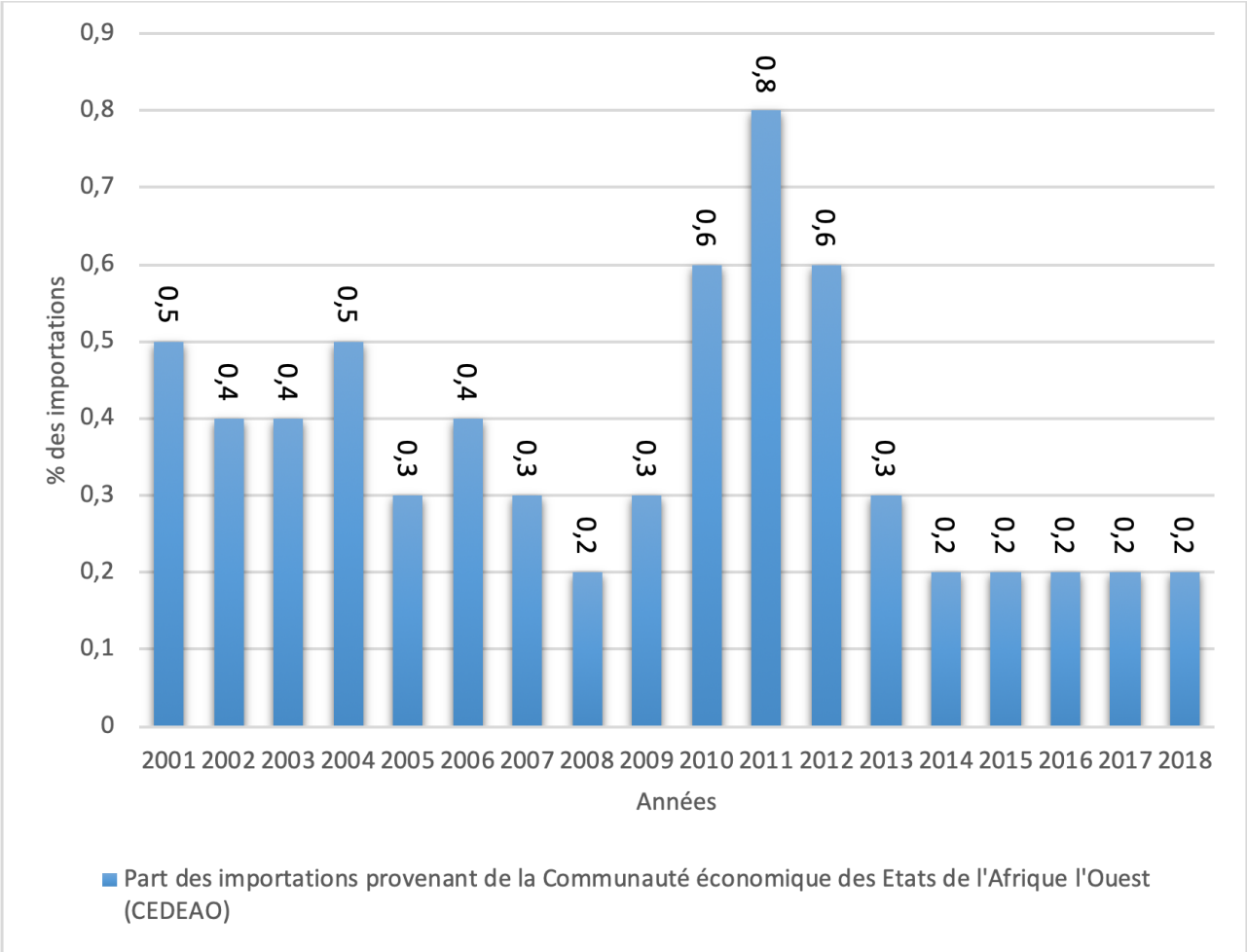


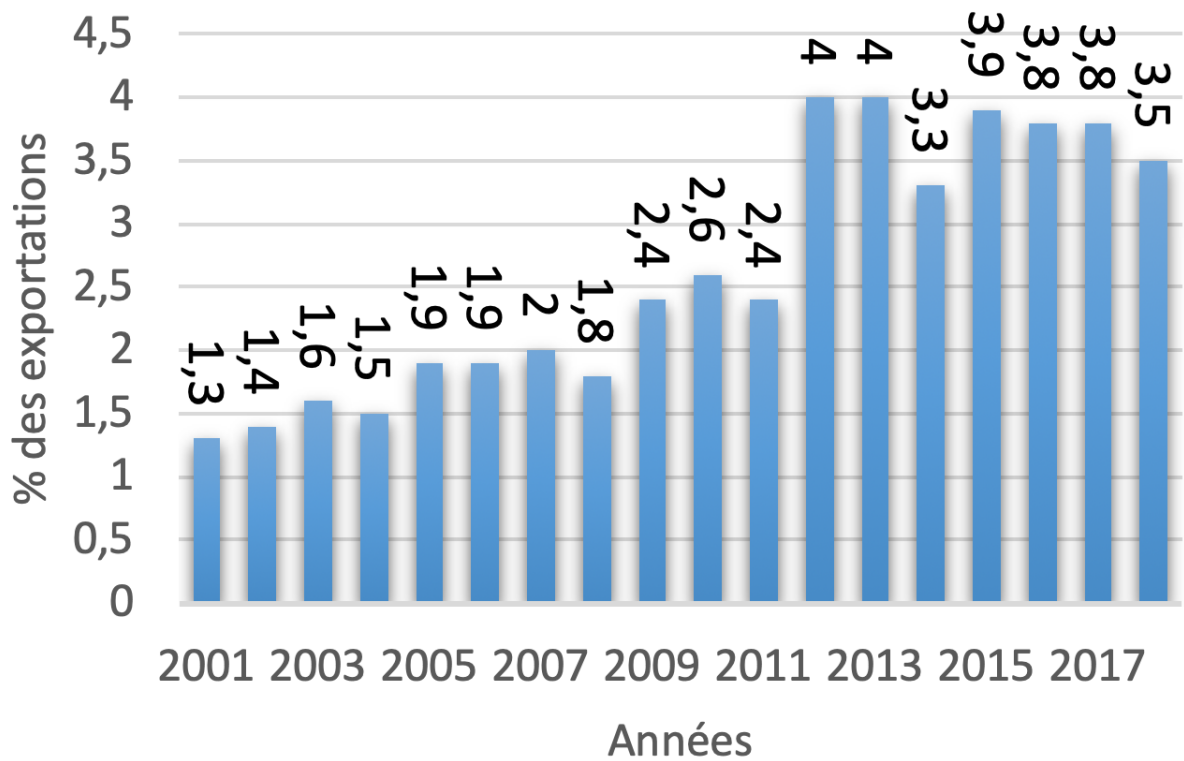
Source : auteur à partir des données de TRADEMAP, 2019.

## Évolution des échanges commerciaux avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

Les échanges commerciaux entre le Maroc et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur la période 2001-2018 sont dominés par les exportations, soit 2,62% des exportations totales contre une part d'importations de 0,3% de l'ensemble des importations totales du royaume marocain. Le principal fournisseur du Maroc au sein de la CEDEAO est le Nigeria avec 0,14% des importations, suivi de la Côte d'Ivoire (0,04%) et de la Guinée (0,03%).

### Graphique 9 : La part des importations et des exportations entre le Maroc et la CEDEAO





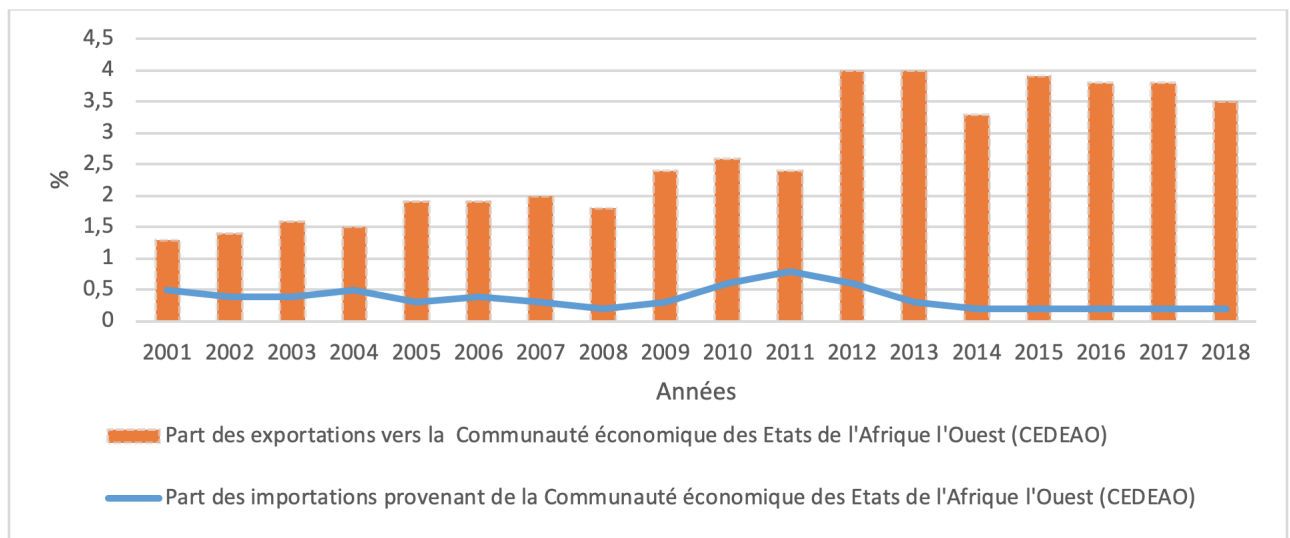
■ Part des exportations vers la Communauté économique des Etats de l'Afrique l'Ouest (CEDEAO)

Source : Auteur à partir des données d'UN Comtrade, 2019.

## Graphique

10

: Part des importations et des exportations entre le Maroc et la CEDEAO



Source : Auteur à partir des données d'UN Comtrade, 2019.

Le tableau 1 présente les dix premiers produits d'importation du Maroc sur la base des valeurs moyennes de la période 2001-2018. Parmi les principaux produits importés par le Maroc de la CEDEAO, il convient de mentionner le café, le cacao, le coton, le charbon de bois, les combustibles minéraux, ainsi que les fruits comestibles que le pays ne produit pas.

**Tableau 1 : Les dix premiers produits importés par le Maroc de la CEDEAO**

Code produit	Libellé produit	Moyenne 2001-2018	Pourcentage de l'ensemble des produit importés par le Maroc de la CEDEAO
<b>TOTAL</b>	Tous produits confondus	120191,778	100
<b>27</b>	Combustibles minéraux, huiles minérales et produits de leur distillation ; matières bitumineuses ; cires minérales	41957,2222	34,91
<b>09</b>	Café, thé, maté et épices	18861,2222	15,69
<b>52</b>	Coton	16132,6667	13,42

Code produit	Libellé produit	Moyenne 2001-2018	Pourcentage de l'ensemble des produit importés par le Maroc de la CEDEAO
23	Résidus et déchets des industries alimentaires ; aliments préparés pour animaux	15530,8889	12,92
44	Bois, charbon de bois et ouvrages en bois	6507,94444	5,41
08	Fruits comestibles ; écorces d'agrumes ou de melons	4880,27778	4,06
28	Produits chimiques inorganiques ; composés inorganiques ou organiques de métaux précieux, d'éléments radioactifs, de métaux des terres rares ou d'isotopes	3563,88889	2,97
16	Préparations de viande, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques	3018,38889	2,51
03	Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques	3009,1111	2,50
18	Cacao et ses préparations	1858,88889	1,55

Source : Auteur à partir des données de UN COMTRADE, 2019.

## Avantages potentiels de l'intégration du Maroc dans la CEDEAO

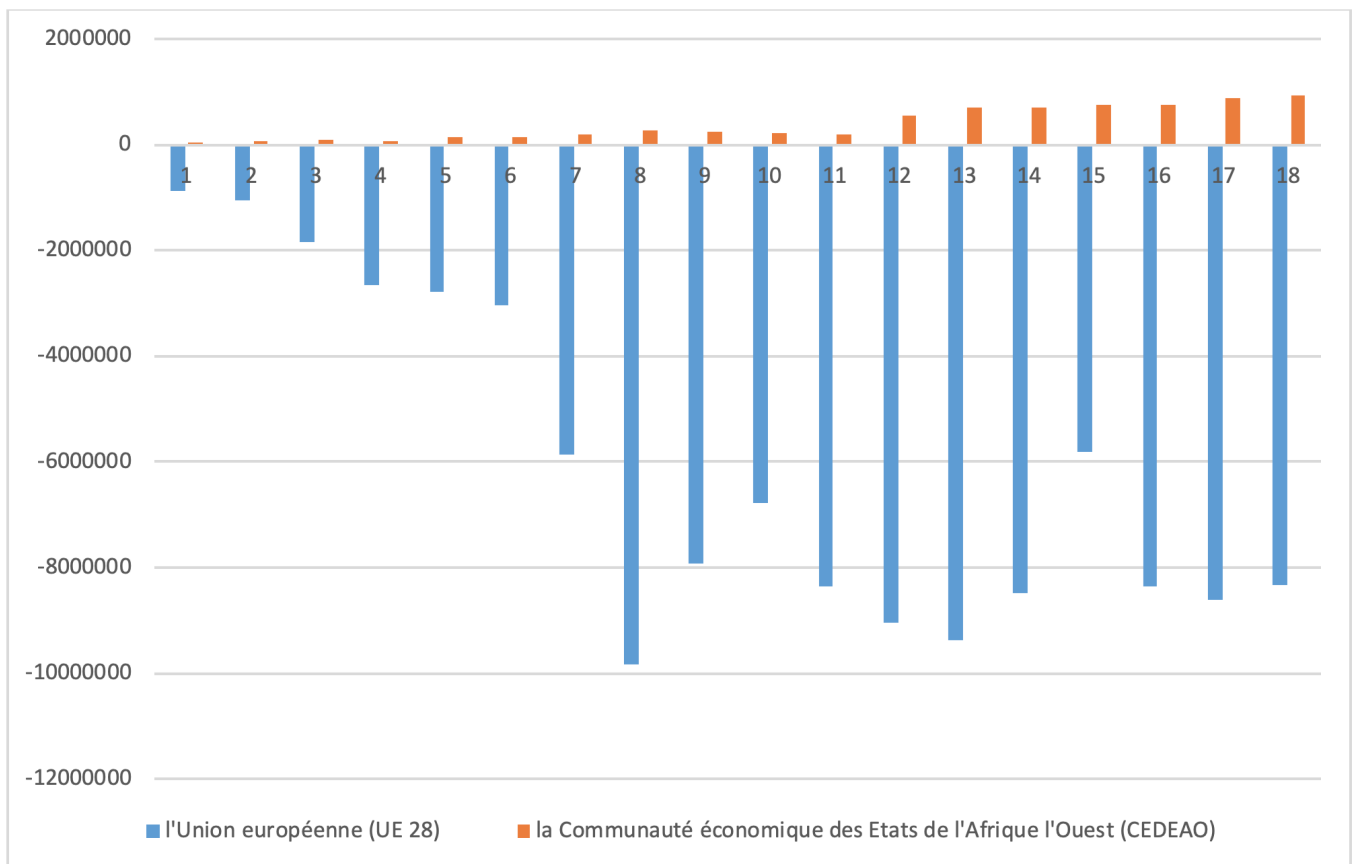
La balance commerciale entre le Maroc et l'Union européenne est structurellement déficitaire sur la période examinée. Le niveau des exportations du Maroc vers l'Union européenne est moindre par rapport au niveau de ces importations. *A contrario*, la balance commerciale avec la CEDEAO est structurellement excédentaire. La CEDEAO représente donc une destination génératrice

d'excédents commerciaux pour l'économie marocaine. L'entrée du Maroc dans la CEDEAO pourrait ainsi lui permettre d'augmenter son niveau de commerce avec la zone et de confirmer ses excédents commerciaux. Cela aurait pour conséquence une amélioration de sa balance des paiements. Ce constat dépendra néanmoins des différentes élasticités à l'export et à l'import à la fois du Maroc et des différentes économies membres de la CEDEAO. L'intégration du Maroc dans la CEDEAO reste toutefois à ce stade hypothétique, en raison de méfiances réciproques. De nombreux experts soulignent que les économies de plusieurs pays de la CEDEAO ne sont pas suffisamment stables pour faire face à une inéluctable concurrence marocaine dans le cadre juridiquement adopté d'une libre-circulation des biens et des personnes. À défaut d'un libre-échange à tout crin, certains défendent une protection de leurs marchés, ce qui nécessite de considérer dans l'équation les différences des 14 pays membres de la CEDEAO. Du côté marocain également, de nombreuses questions se posent. Les entreprises maîtrisent encore mal le langage commercial des pays d'Afrique subsaharienne et restent sur leur quant-à-soi vis-à-vis de l'évolution de la monnaie : CFA ou monnaie unique ? Des incertitudes demeurent. Enfin, le dernier point qui inquiète est la libre circulation des personnes, même s'il n'y a pas de trait d'union entre le Royaume et la CEDEAO, la Mauritanie faisant cavalier seul. Certains, tout comme en Europe, craignent de devenir une zone de migration voire un point de passage vers l'Union européenne. Dans ces conditions, le projet reste à l'étude, ce qui n'empêche pas le Maroc de renforcer une politique de relations bilatérales, comme avec la Côte d'Ivoire, par exemple.

## **Graphique**

**11**

**: Balance commerciale Maroc-CEDEAO et balance commerciale Maroc-UE28**



Source : Auteur à partir des données de UN COMTRADE, 2019.

Il en résulte que le Maroc possède un avantage comparatif dans le scénario de son intégration dans la CEDEAO. En revanche, son intégration au sein de la CEDEAO pourrait avoir un impact négatif du point de vue de son commerce avec l'Union européenne (UE), car l'application de fait par le Maroc de la cinquième bande tarifaire de la CEDEAO (35%) pénaliserait certainement le Maroc dans l'application de ses accords de libre-échange avec les économies occidentales. L'impact négatif sur son commerce avec l'UE pourrait être plus que proportionnel si l'on intègre les effets de taille, dans la mesure où l'UE représente 53,15% de ses importations alors que la CEDEAO ne représente que 0,3% des importations marocaines.

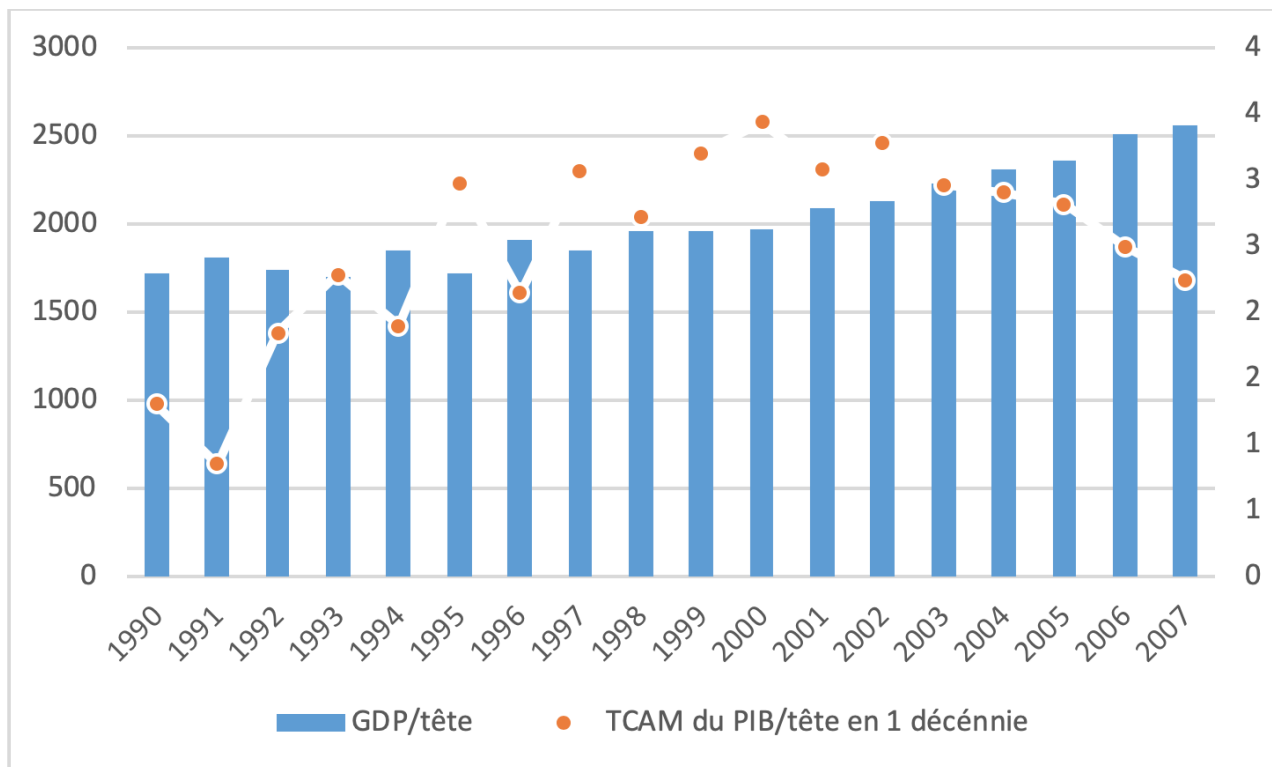
## Transformation structurelle de l'économie marocaine

Le graphique suivant résume le comportement du PIB/tête du Maroc sur les différentes décennies couvrant la période 1990-2017. Ainsi la décennie au cours de laquelle le taux de croissance annuel a été le plus faible a été la décennie 1991-2001 durant laquelle le pays a connu un taux de croissance annuel moyen de 0,85%. Contrairement à la décennie 1991-2001, celle des années 2000-2010 a enregistré le plus fort taux de croissance annuel moyen (3,4%).

## Graphique

12

: Taux de croissance annuel moyen du Maroc par décennie (2000-2018)



Source : Auteur à partir des données de WDI, 2019.

## Les moteurs de la transformation structurelle

La croissance économique s'accompagne habituellement de changements importants dans la composition de la production et de l'emploi. La manifestation de ces changements s'opère généralement par un déplacement des ressources des secteurs traditionnels vers les secteurs modernes. Selon les économistes McMillan et Rodrik, la transformation structurelle doit être comprise comme le changement structurel propice à la croissance résultant de la réaffectation des ressources d'activités à faible productivité vers des activités à forte productivité intrasectorielle et intersectorielle. Margaret McMillan et Dani Rodrik identifient la transformation structurelle à travers deux éléments : (i) la montée en puissance de nouvelles activités plus productives et (ii) le transfert des ressources des activités traditionnelles en direction de ces activités nouvelles, ce qui relève la productivité globale. Les travaux portent essentiellement sur la productivité des facteurs et l'emploi. Au cours des dernières décennies, l'analyse de la façon dont la transformation structurelle se produit et de ses impacts a été un axe de recherche important.

Ainsi, un certain nombre d'études récentes ont contribué aux analyses théorique et empirique sur la transformation structurelle.

## **Tendances de l'emploi dans les différents secteurs**

Pour analyser la transformation structurelle de l'économie marocaine, cette section identifie des indicateurs d'industrialisation et de répartition sectorielle des emplois. En effet, si la transformation structurelle est entendue comme une réallocation des activités et de la main-d'œuvre des secteurs moins productifs vers les secteurs plus productifs, elle devrait se traduire mécaniquement par une augmentation du poids du secteur manufacturier dans le PIB, et incidemment par une baisse de l'emploi agricole au profit de l'emploi industriel. Le poids du secteur industriel dans le PIB et la part de l'emploi industriel dans l'emploi total se retrouveraient tendanciellement et significativement accrus.

Sur la période 1990-2018, le secteur le plus pourvoyeur d'emplois au Maroc a été le secteur agricole avec un niveau moyen de 41,27% de l'ensemble des emplois créés par les trois secteurs de l'économie marocaine. Le second secteur pourvoyeur d'emploi a été le secteur des services avec 37,59% d'emplois créés. Le secteur industriel, enfin, apporte une contribution à la création d'emplois de 21,13%. Le secteur des services est majoritairement dominé par le tourisme. Dans le cadre du Plan Vision 2020, le gouvernement marocain a défini, pour ce secteur, six programmes structurants que sont : 1. Azur 2020, 2. Patrimoine & Héritage, 3. Eco & Développement durable, 4. Animation, Loisirs & Sport, 5. Biladi (tourisme interne), 6. Tourisme de niches. Déjà pourvoyeur de 515 000 emplois directs en 2016, le secteur devrait créer 470 000 emplois supplémentaires, selon les analyses prospectives, à l'horizon 2020. Près d'un million de Marocains pourraient être employés dans ce secteur.

Le secteur tertiaire est marqué ces dernières années par la libéralisation des politiques concernant la tarification du gaz et du pétrole, de même que les règles sur leurs exploitations. D'où une croissance forte du niveau d'emplois dans ce secteur depuis 2012 contre un léger déclin d'emploi dans le secteur agricole.

Cette tendance lourde est confirmée si l'on ne considère que la sous-période 2000-2018, au cours de laquelle l'économie marocaine est demeurée dépendante du secteur agricole pour la création d'emplois. La structure de l'emploi sectoriel est dominée par le secteur agricole qui concerne 41,06% du total des emplois. Les secteurs tertiaire et secondaire concentrent respectivement 38,60% et 20,34% des emplois totaux. La part de l'emploi agricole est passée de 43,81% en 2000 à 37,01% en 2018. En effet le taux d'emploi dans le secteur agricole a connu une augmentation entre

la période 2000 et 2004 passant de 43,81% à 45,82%. À partir de 2005, le niveau d'emploi a connu un déclin passant à 37,01% en 2018.

L'emploi dans le secteur manufacturier ou industriel est demeuré stable sur la période. Les tendances de l'emploi industriel montrent que l'emploi a diminué passant de 21,05% en 2000 à 19,47% en 2018, confirmant la thèse que la main-d'œuvre n'a pas migré du secteur agricole vers le secteur industriel. Le taux d'emploi dans le secteur industriel a connu une stagnation autour de 20,34%.

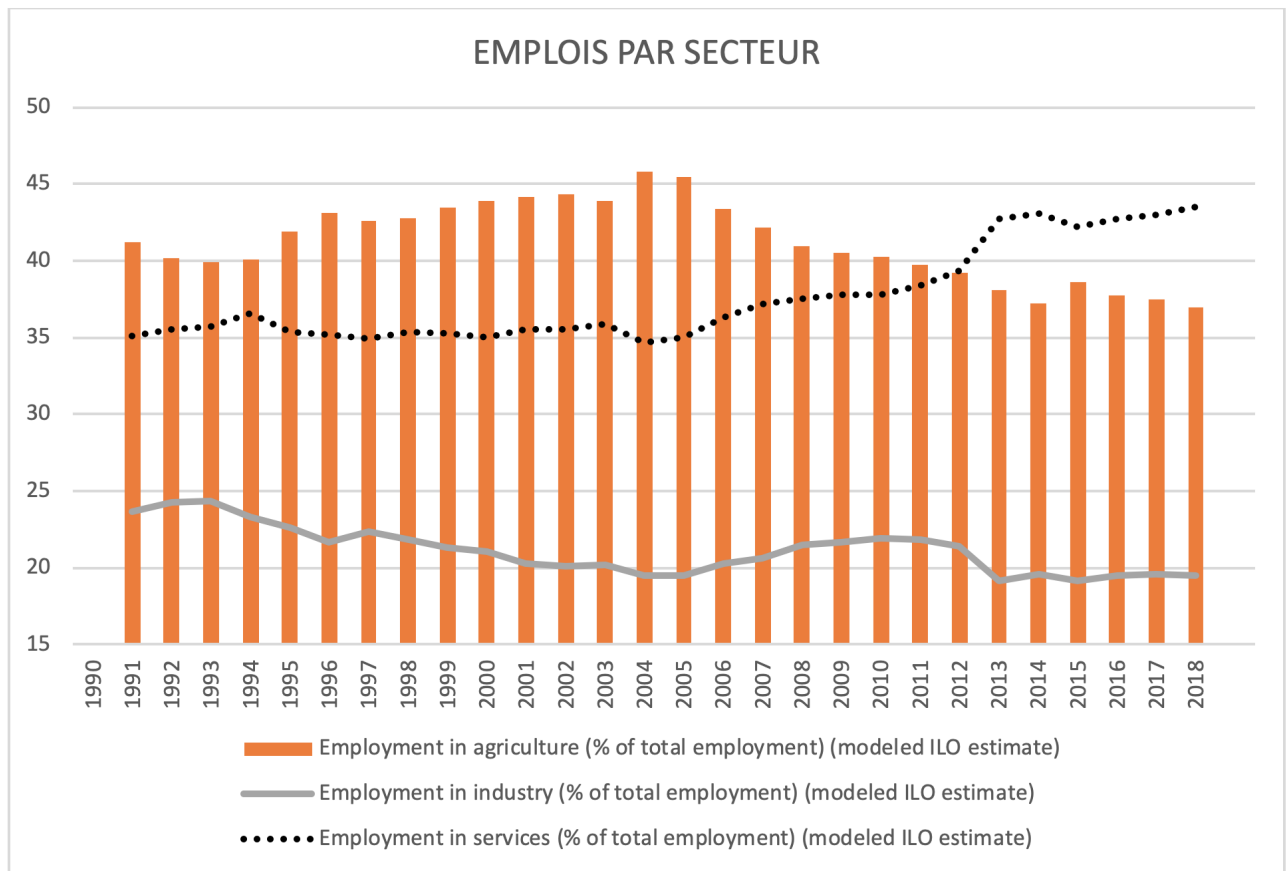
Le secteur des services a connu, contrairement aux autres secteurs, une augmentation du niveau d'emplois passant de 35,03% à 43,50% du niveau d'emploi total généré.

L'analyse de l'emploi par secteur d'après une étude de l'Agence française de développement (AFD), en 2006, a montré que 48,2% des actifs de l'économie informelle travaillent dans le commerce et la réparation (dont 36,9% dans le commerce de détail en magasin) ; 25% sont occupés dans l'industrie et l'artisanat (dont 49,7% dans les industries du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure) ; 19,8% assurent les services hors commerce (dont 30,5% dans les services aux personnes et 28,3% dans les activités de transport et de communication) et 7% sont présents dans la construction et les travaux publics.

## **Graphique**

**13**

**: Niveau d'emploi par secteur en pourcentage de l'emploi total**



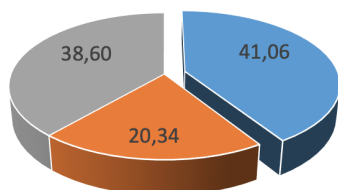
Source : Auteur à partir des données de WDI, 2019.

## Graphique

14

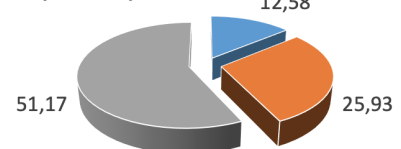
**: Nombre d'emploi moyen par secteur d'activité en % d'emploi total**

Nombre d'emploi moyen par secteur d'activité économique en % d'emploi total (2000-2018)



■ Emploi dans l'agriculture ■ Emploi dans l'industrie  
■ Emploi dans les services

Valeur ajoutée sectorielle (% PIB) 2000-2018



■ Agriculture, foresterie, et pêche, valeur ajoutée (% de PIB)  
■ Industrie (y compris la construction), valeur ajoutée (% de PIB)  
■ Services, valeur ajoutée (% de PIB)

Source : Auteur à partir des données de WDI, 2019.

Le secteur primaire est le moins productif des trois secteurs, avec une contribution à la valeur ajoutée de 12,53% pour un niveau d'emploi de 41,06% (cf. graphique 14). Sur la même période, les valeurs ajoutées respectives des secteurs secondaire et tertiaire sont de 25,93% et 51,17% du PIB marocain avec des niveaux d'emplois de 20,34% et de 38,60% des emplois totaux.

Le graphique 13 montre une dynamique intersectorielle entre le secteur agricole et le secteur des services. La période 2000-2011 est marquée par une mutation des emplois du secteur agricole vers le secteur des services. La période 2011-2018 révèle une prépondérance de l'emploi dans les services.

On peut dès lors affirmer que l'emploi a migré du secteur agricole vers le secteur tertiaire, alors qu'on se serait attendu à une migration vers le secteur secondaire, indicateur par excellence de la transformation industrielle d'un pays. De fait, la répartition par secteur de l'emploi suggère que le processus de transformation structurelle du Maroc dénote une transition directe du primaire vers le tertiaire. Ce constat est corroboré par la stagnation du secteur industriel, la faible complémentarité entre les trois secteurs, et l'écart relativement élevé entre le niveau d'emploi relativement faible du secteur industriel et les deux autres secteurs. Or, un tel schéma de transition est-il viable à moyen et long terme ?

## **Les perspectives pour une transformation structurelle de l'économie marocaine**

### **- Renforcer le partenariat Sud-Sud et Nord-Sud**

Le Maroc pourrait contribuer activement au renforcement du partenariat Sud-Sud et Nord-Sud. Le renforcement de ces partenariats permettrait au pays de bénéficier de plusieurs clauses commerciales pour l'extension de son réseau industriel et de sa clientèle commerciale. L'ouverture vers l'Afrique subsaharienne permettrait aux entreprises marocaines d'avoir de nouvelles opportunités. L'adhésion à la CEDEAO ne constituerait pas une mauvaise piste, quoique insuffisante eu égard à l'effet de taille mentionné plus haut.

### **- Augmenter le niveau des ressources pour le financement de l'agriculture**

Le gouvernement marocain devrait augmenter le niveau des ressources pour le financement de l'agriculture. Ceci permettrait à l'agriculture d'être un secteur moderne et donc plus productif. Le

financement du secteur agricole pourrait être orienté vers les infrastructures, permettant à la fois de répondre aux besoins en capital physique des exploitations agricoles (accès à l'eau, augmentation des capacités de stockage, etc.) et d'améliorer l'accessibilité aux marchés. Le financement des infrastructures du secteur agricole peut s'articuler autour des infrastructures des transports, l'extension de l'offre d'électricité et le développement des stratégies d'accroissement de la valeur ajoutée des différentes cultures dans lesquelles le Maroc détient un avantage comparatif. Il faut noter également que le Maroc diversifie son offre transformation (conserverie) et agriculture labellisée bio pour laquelle la demande est en expansion dans certains pays de la zone UE.

### **- Renforcer le partenariat public-privé (PPP)**

Le renforcement du partenariat PPP contribuerait de manière substantielle au développement du Maroc. Le renforcement du PPP peut s'opérer par exemple via l'amélioration du climat des affaires, source de réduction des contraintes qui entravent l'expansion des activités et la performance du secteur privé. L'État marocain pourrait également mettre en place des stratégies incitatives à l'égard des PME-PMI. L'objectif de cette mesure serait de contribuer à la réduction du secteur informel, secteur englobant une part non négligeable de l'emploi marocain. L'État marocain pourrait enfin intensifier les subventions d'investissement, à l'instar des « Chaebols » sud-coréens, dans le souci de faire émerger des « champions nationaux ».

### **- Améliorer le développement de l'industrie agroalimentaire**

L'amélioration du financement de l'agriculture devrait avoir pour conséquence une forte intégration du Maroc dans les chaînes de valeur régionale et mondiale par une intégration en amont et en aval. À cet égard, la mise en place progressive de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) offre une opportunité sans précédent pour le Maroc en termes de création d'activités commerciales et d'appui au renforcement de capacités des économies subsahariennes afin que ces dernières soient de véritables partenaires commerciaux, dans une optique « gagnant-gagnant ».

### **- Diversifier l'économie marocaine dans les différents métiers**

Quoique la diversification de l'économie dans les métiers de l'automobile, de l'aéronautique et de l'électronique constitue l'un des objectifs clés du Plan d'accélération industrielle marocain, les actions de ce plan devraient permettre de stimuler les transferts de technologies au bénéfice des Marocains et la réduction du chômage via la préférence systématique pour les activités à forte

intensité de main-d'œuvre.

### **– Renforcer le modèle d'adéquation formation-emploi**

L'adéquation des politiques d'industrialisation avec la structure de formation et de l'éducation constitue le soubassement d'une transformation structurelle pérenne. Ainsi, la formation se doit de s'adapter aux métiers de l'agro-industrie, de l'automobile, de l'aéronautique et de l'électronique. C'est déjà plus ou moins le cas. En tout cas, de gros progrès ont été faits, même s'il manque encore de lisibilité dans le secteur des formations, ce qui nécessite une claire restructuration. Les formations proposées par l'OFPPPT (Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail) – et *in fine* par l'État marocain –, ne sont pas toujours en adéquation avec les attentes du marché créant les conditions d'une concurrence avec des écoles privées, voire des espoirs déçus d'étudiants qui, nonobstant l'obtention de certifications ou de diplômes, se retrouvent au chômage. Enfin de manière générale, des progrès sont à réaliser dans l'acquisition des « soft skills » (compétences, qualités humaines et relationnelles), des compétences indispensables notamment pour le secteur touristique.

## **Conclusion**

Le Maroc a réussi, au cours des trois dernières décennies, à amorcer un redressement productif qui a permis à son économie de résister à la crise financière mondiale de 2008 et à ses conséquences négatives, notamment le fort ralentissement de la croissance mondiale. La croissance marocaine est restée forte, en dépit de nombreux chocs exogènes auxquels son économie a été confrontée. Aujourd'hui, les succès de l'économie marocaine conduisent paradoxalement le royaume chérifien à devoir résoudre un dilemme, à savoir s'intégrer fortement à la CEDEAO et à l'Afrique subsaharienne de façon générale, ou *a contrario* renforcer encore plus son insertion dans le marché européen. Le paradoxe n'est peut-être qu'apparent et tout le génie marocain devra se révéler dans sa capacité à concilier les deux termes de l'alternative.

Pour les décennies à venir, deux principaux défis se présentent au Maroc :

- rendre la croissance économique plus inclusive via notamment une politique plus volontariste de redistribution des fruits de la croissance ;
- impulser une transformation structurelle de l'économie qui n'éviterait pas le secteur secondaire au profit du seul tertiaire, mais qui au contraire s'appuierait sur le secteur secondaire comme levier de la transformation structurelle du Maroc.